



N° D13-99

**COMMUNIQUE**

09 AVR 2026

/C/ MINSANTE/SG/ DEP/CEPS-BID/STGC/PRESYNATS du  
PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION  
D'INTÉRÊTS N° D13- 211/ASMI/MINSANTE /DEP/CEPS-BID/ STGC/SGN DU 24/6/2025 POUR LE  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL LOCAL POUR LA FORMATION DE 319 MÉDECINS SUR  
L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) DANS LE CADRE DU PROJET DE  
RENFORCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage

**COMMUNIQUE :**

Par décision N° 0284 /D/ MINSANTE/SG/ DEP/CEPS-BID/STGC/PRESYNATS du 09 AVR 2026

Le contrat pour la formation de 319 médecins sur l'utilisation rationnelle des produits sanguins labiles (PSL) est attribué ainsi qu'il suit :

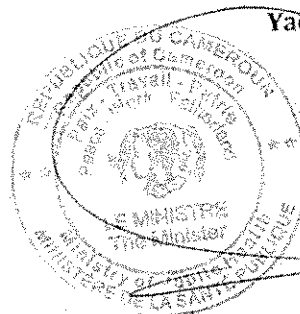
Nom de l'attributaire	DR GUY PASCAL NGABA
Adresse :	Douala, Tel : 699 900 327/653 255 587
Prix du Marché :	Cent huit millions cinq cent trente-six mille (108 536 000) Fcfa, hors taxes Soit : Cent vingt-neuf millions quatre cent vingt-neuf mille cent quatre-vingt (129 429 180) Fcfa toutes taxes comprises.
Délai d'exécution	SIX (6) mois

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout ou besoin sera. /-

Yaoundé, le 09 AVR 2026

**AMPLIATIONS:**

- MINSANTE/CAB;
- MINMAP;
- ARMP;
- SOPECAM
- CEPS-BID;
- Service des Marchés ;
- CSPM-CEPS-BID



Dr. *[Signature]*